



**Syndicat National  
des Cardiologues**  
Médecine cardiovasculaire

## ROSP des cardiologues RAPPEL Prolongation au 7 février 2021

Circulaire du lundi 25 janvier 2021

Chère consœur, Cher confrère,

En raison de la crise sanitaire et de façon exceptionnelle, l'Assurance Maladie nous accorde **un délai supplémentaire jusqu'au 7 février 2021** (et non plus au 31 janvier 2021 comme cela était prévu initialement) pour renseigner sur votre compte Amelipro vos indicateurs déclaratifs pour la ROSP et le forfait structure pour l'année 2020.

Par ailleurs et toujours en raison du contexte sanitaire, l'indicateur portant sur le taux de FSE (Feuilles de Soins Électroniques) **est neutralisé en 2020** pour l'ensemble des médecins : il sera considéré comme atteint pour le calcul de la rémunération.

Nous vous rappelons les modalités à suivre qui vous ont été communiquées en décembre dernier :

>> Retourner à la [circulaire du 8 décembre ROSP, Forfait structure, CFE... vos marques !](#)

>> Pour tout comprendre à la ROSP des cardiologues, [consultez le Guide méthodologique de l'Assurance Maladie accessible depuis notre site internet](#)

Il est encore temps !

Vous souhaitez améliorer vos pratiques ?

Comprendre les nouveaux modes d'exercice en cardiologie libérale ?

N'oubliez pas les e-rencontres du SNC ce samedi 30 janvier  
en visioconférence !

>> [Cliquez ici pour vous inscrire aux e-rencontres](#)

Confraternellement.

**Marc Villaceque**  
**Président**



## « Et si on discutait des nouveaux modes d'exercice ? »

9h15	<b>Accueil des participants</b>
9h30	<b>« Etre cardiologue en 2021 avec des modèles innovants »</b>
Début des e-Rencontres du SNC	<b>Introduction : Démographie de la cardiologie.</b> Par Marc Villacèque, président du SNC
9h35-10h30	<b>• Téléexpertise.</b> Expert : C. Zakine
Session modérée par M. Villacèque et S. Cohen	<b>• Délégation de tâches :</b>
	- Assistant médico technique. Expert : R. Haldenwang
	- Infirmière de pratique avancée. Expert : P-O. Benoit
	<b>• Le cardiologue et la CPTS.</b> Expert : F. Amiel
10h30-11h25	<b>• Cabinet avec délégation intégrale.</b> Expert : F. Jamal
Session modérée par V. Pradeau et M. Guenoun	<b>• Réadaptation et explorations en cabinet.</b> Expert : D. Marcadet
	<b>• Délégation de tâches pour l'échovasculaire.</b> Expert : P. Toban
	<b>• Association intégrale interventionnel et non interventionnel.</b> Expert : C. Bros
11h25	<b>Conclusion</b>

Samedi  
30 janvier 2021  
de 9h30 à 11h30

## LE SYNDICAT



### Notre engagement

Pérenniser et améliorer notre pratique, défendre nos intérêts et notre avenir.

[Lire la suite »](#)



### Notre ADN

Responsabilité, qualité et pertinence dans le respect de l'exercice libéral.

[Lire la suite »](#)



### Votre adhésion

Ensemble soyons forts pour promouvoir la Cardiologie libérale !

[Lire la suite »](#)

Syndicat National des Cardiologues  
13 rue Niepce  
75014 PARIS

[contact@sncardiologues.fr](mailto:contact@sncardiologues.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SYNDICAT NATIONAL DES CARDIOLOGUES.

[Se désinscrire](#)